

CERAMM – Aviron Maison-Mesnil

29, Avenue Cardinal de Retz
78600 Maisons Laffitte

Objet : Convocation aux assemblées générales ordinaire et extraordinaires du CERAMM

Bonjour,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'assemblée générale ordinaire de l'association CERAMM Celle-ci aura lieu le samedi 17 juin à 19:15 heures à la base la base nautique, 2 Chemin de l'Île Laborde, 78600 Le Mesnil-le-Roi. Elle sera suivi par une assemblée générale extraordinaire à 19:50 et le barbecue du club à partir de 20:00.

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant pour l'assemblée générale :

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activités du Secrétaire Général
- Présentation et approbation des comptes de l'association pour l'exercice passé, des prévisions pour l'exercices en cours et du budget pour l'année 2023/4
- Rapport de vérification du Vérificateur des Comptes
- Renouvellement et élection des membres du conseil d'administration
- Ratification des changements administratifs et des changements au règlement de sécurité
- Questions diverses.

Suivra une assemblée générale extraordinaire :

- Modification des statuts.

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur :

1. L'assemblée générale ordinaire ne peut délibérer que si 1/4 des membres, (et l'assemblée générale extraordinaire la moitié plus 1), ayant le droit de vote sont présents ou représentés.
2. Le droit de participer à l'assemblée est réservé aux seuls membres de l'association. Les membres actifs de moins de 16 ans pourront, lors des votes, être représentés par un parent ou un tuteur légal.
3. Votre présence à cette assemblée générale est nécessaire. En cas d'empêchement, le vote par procuration est accepté, le nombre de mandats présentés par chaque membre présent à l'assemblée générale étant limité à trois Vous trouverez ci-joint un modèle de lettre de procuration. Veuillez le compléter et le signer avant de le transmettre à votre mandataire. Tous les pouvoirs sont à envoyer par mél au Secrétaire Général : informations@ceramm.fr

Pour préparer ces assemblées générales, vous trouverez ci-joints les documents nécessaires à votre information :

- Le projet de modification des statuts ;
- La liste des candidats à renouveler au conseil

Si vous voulez vous porter candidat au Conseil d'Administration, merci d'envoyer votre candidature par mail au Secrétaire Général informations@ceramm.fr avant la réunion.

Nous comptons sur votre présence,

Bien sportivement, pour le Conseil d'Administration

Paul Johnson-Ferguson
Secrétaire Général